

**Zeitschrift:** Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Band:** 51 (1980)

**Heft:** 2: L'énergie : problème complexe et capital II

**Artikel:** Production industrielle d'énergie et production autonome

**Autor:** Bruckert / Colomb

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-824606>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Production industrielle d'énergie et production autonome

Résumé des débats de la deuxième journée, après les exposés de MM. Colomb et Bruckert

## Complémentarité entre grands et petits producteurs d'énergie

Depuis 40 à 50 ans, on a mis hors service de petites unités de production au fil de l'eau. Dans la situation actuelle, serait-il possible de les remettre en activité et de les brancher sur le réseau de distribution actuel ?

M. Colomb répond affirmativement tout en relevant les difficultés d'exploitation et le fait que les producteurs se sont équipés pour garantir la fourniture d'énergie d'appoint et pour satisfaire à la « pointe de midi », exigences pour lesquelles les petites unités sont mal armées. Les petites usines devraient être reprises au niveau local. Dans ce sens, l'exemple de Moutier, où l'usine électrique a été rachetée par un privé, lui-même lié par un contrat avec la commune pour la fourniture de courant, est cité.

Bien que EOS ait un rôle de revendeur d'énergie et ne se sente pas directement concernée, elle est favorable au rachat par les distributeurs du surplus de courant fourni par les petits producteurs décentralisés. Ces derniers doivent néanmoins admettre d'être solidaires des investissements effectués dans le réseau et, par conséquent, accepter une différence de 50 à 70 % entre le prix de vente et le prix d'achat.

## Les besoins des pays du tiers monde

Dans le bilan de la consommation à venir, dans quelle mesure est-il tenu compte des besoins du tiers monde ? M. Colomb rappelle que des études telles que celles du Club de Rome ou de la Conférence mondiale de l'énergie sont faites à partir des politiques des gouvernements. En 1950, la consommation d'énergie par habitant était de 1 kW,

en 1975 de 2, et les prévisions pour l'an 2000 se montent à 3 kW. Bien qu'elle ait tendance à diminuer, l'asymétrie existe encore fortement entre les pays riches et les pays pauvres.

## Investissements d'équipement et investissements de recherche

L'investissement d'équipement se concentre sur une usine, un outil de production qui doit fonctionner dans un délai donné. Les risques de la recherche laissent la priorité aux technologies disponibles et aux exigences de la planification dictée par l'offre et la demande.

L'investissement de recherche se développe à plus long terme. En Suisse, une décision politique, générale et traditionnelle, fait que les entreprises électriques ne financent pas de recherches, à part leur propre recherche en matière de sécurité des installations électriques. Il a été estimé préférable de recueillir les fonds de recherche par le biais de l'impôt plutôt que par celui de la consommation. Vu la baisse de la part des coûts de l'électricité dans le budget d'un ménage, ce principe pourrait être remis en question.

M. Bruckert rappelle que si l'énergie solaire piétine, c'est qu'elle n'a pas eu les moyens nécessaires. Face aux risques de cette recherche, les pouvoirs politiques hésitent à investir. Les travaux de recherche au niveau universitaire se font avec des moyens « minables », sans aucune relation avec la qualité remarquable des résultats.

## Les économies possibles grâce à l'énergie solaire

M. Bruckert affirme qu'en améliorant l'isolation des bâtiments, en changeant nos habitudes de consommateurs d'éner-

gie, le solaire arrivera à couvrir les 20 % de nos besoins en chauffage. Cet objectif ne sera atteint que grâce à une politique énergétique cohérente et que si l'on introduit, dans les écoles déjà, les notions d'économie d'énergie. Il devrait être possible, au moins à long terme, d'atteindre en Suisse une autarcie énergétique pour le chauffage.

**Les grands producteurs d'énergie peuvent-ils s'adapter à des formes nouvelles et décentralisées de production ?**

M. Colomb ne voit pas comment une entreprise organisée pour construire et exploiter des ouvrages d'une certaine importance pourrait se convertir en entreprise se chargeant du travail d'architecte au niveau de l'habitation. De plus, la complémentarité entre les différentes formes de production et d'exploitation doit rester, et les spécialisations sont préférables.

Un participant demande si les grands producteurs accepteraient de mettre une sourdine à la publicité pour le chauffage électrique et quelle serait leur réaction face aux producteurs individuels. M. Colomb répond qu'aujourd'hui le chauffage solaire ne diminue que la consommation de mazout, et en rien celle d'électricité. Depuis deux ans, la publicité pour le chauffage électrique a été stoppée, et il ne se développe essentiellement que dans des régions où il n'entre pas en concurrence avec d'autres sources énergétiques telles que le gaz par exemple.

**Conclusion**

M. Jean-Marie Mœckli conclut cette journée en rappelant que les problèmes d'énergie posent des problèmes de transformation de société, et par conséquent de mentalité. La réflexion sur le solaire implique un changement d'ordre culturel. Cette modification a l'air anodine, mais elle est sans doute aussi complexe que les problèmes techniques posés par le solaire.

*A suivre  
dans  
« Les intérêts de nos régions »  
N° 4 / 1980*